



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Chartres Métropole (28), Contact : Service Marchés Publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064.
Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres-metropole.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Eau

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Affaire n°21013 - Sécurisation Chartres Sud : Construction d'un réservoir de stockage d'eau potable à Fontenay-sur-Eure

II.1.2) Code CPV principal

45247270

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Le projet consiste en : - La création d'un réservoir de stockage de 1 500 m³ à Fontenay-sur-Eure - L'équipement et aménagement du forage de Nogent-sur-Eure

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45247270

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

II.2.4) Description des prestations

La nature et quantité des travaux et indication des besoins et exigences sont précisés dans le cahier des charges.

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Non)**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : **Oui**

II.2.11) Informations sur les options

Options : **Non**

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : **Non**

II.2.14) Informations complémentaires

Variante autorisée : les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à la variante sont indiqués dans les documents de la consultation.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Financement : ressources propres (budget intercommunal) et subventions de l'AESN

Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : **Non**

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : **Oui**

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :**Lundi 10 mai 2021 - 15:00****IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**Durée en mois :** 4 (à compter de la date limite de réception des offres).**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres****Date :** mardi 11 mai 2021 - 09:00**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT****Il s'agit d'un marché renouvelable : Non****VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Visite obligatoire du site : Une visite sur site est obligatoire. Les visites s'effectueront uniquement sur prise de rendez-vous dans les conditions fixées au règlement de la consultation sur l'un des deux créneaux suivants : Le jeudi 08/04/2021 à 10h00 ou le mercredi 14/04/2021 à 14h00.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours**

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 mars 2021